

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous



ASOR : La France au coeur



Actus

ASOR
 Jumelage Herne & médaillés du travail
 Salon de la Pologne
 Rencontre avec Irena Wawrzyniak et Mirek Jurgielewicz
 Noces d'Or & de Diamant
 Etat-civil
 Journée du commerce de proximité
 Conseil municipal des enfants & soutien aux «Westeel»
 Retour en images

Culture

Festival Jazz & blues
 Salon des beaux-arts &
 Salon des orchidées
 Actus de l'Escapade

Sport

Gala de boxe & gala de catch
 Course de la Sainte-Barbe,
 Fit and dance & week-end

4-6 sport en famille
 7 Olympique héninois
 8 Circuit national épée &
 9 rubrique santé
 Hénin fight team

Jeunesse

10 Restauration scolaire &
 11 clubs vacances
 12 Temps d'activité perisco-
 laires

Solidarité

13 Semaine bleue
 14-15 1 repas, 1 livre & commé-
 morations du centenaire
 de la 1^{re} Guerre mondiale
 16 Téléthon et intoxication au
 17 monoxyde de carbone

Travaux

18 Travaux dans votre
 19 quartier
 20 Eclairage public

Vos commerçants

21 Hénin phone 31
 22 Hair factory 32

Infos pratiques

24 Révision des listes électo- 33
 25 rales et droits de réponse
 Mutuelle communale 34

Jeux

36-37 Conseil municipal

Tribunes

38

Agenda

39



DESTOCKAGE



30 VEHICULES DE DEMONSTRATION
 SELECTIONNES

? N'ACHETEZ PAS DE VOITURE
 SANS NOUS CONSULTER



www.renault-heninbeaumont.fr



Inauguration du Salon organisé par l'ASOR

Le patriotisme, valeur éternelle

N'en déplaise à ceux qui s'acharnent à détruire les valeurs qui ont fondé notre pays et lui ont permis de se développer (sens de la famille, respect des anciens et de l'autorité, héritage culturel gréco-latin, imprégnation religieuse judéo-chrétienne, amour de l'Histoire commune...), la France a encore de beaux milliers d'années devant elle !

Là où certains s'attachent à « déconstruire » le lien si particulier qui unit chaque Français à la patrie, nous pensons que notre pays doit être défendu, en toutes circonstances, contre ceux qui veulent sa perte.

Nous célébrerons ce 11 novembre le 98^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale ; et nous nous souviendrons... Nous rendrons hommage à l'action et à la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui ont choisi de sacrifier leur vie pour que celle des générations futures soit une existence libre. Rien ne les y obligeait : seul leur amour du pays les a poussés à s'engager dans les atroces combats dont Verdun reste le symbole.

Ce patriotisme héroïque est devenu, aux yeux d'une poignée d'éditorialistes et de responsables politiques, un concept dépassé, porteur de relents nationalistes forcément haineux, xénophobes ou guerriers. Nous croyons au contraire que jamais cette notion n'a été aussi moderne : c'est grâce au sentiment patriotique, à la fierté d'appartenir à une communauté nationale bimillénaire que les Français ont su réagir avec dignité lors des multiples attaques terroristes qui ont visé notre pays depuis 2012. Sans cet ancrage, peut-être aurions-nous assisté aux prémices d'une guerre civile ; or, c'est précisément ce qu'attendent de nous les

djihadistes qui cherchent à importer la guerre sainte sur notre territoire. Les Français ne sont pas tombés dans ce piège, quelle que soit la douleur individuelle et collective qu'ils ont eu à endurer.

La capacité de nos concitoyens, de quelque origine qu'ils soient, à entrer en résistance contre les ennemis de l'intérieur et à sauvegarder notre modèle de civilisation, tout en restant fidèles à nos valeurs, incarne l'avenir : c'est en ce sens qu'elle est à la fois résolument moderne et conforme aux idéaux patriotes de nos ancêtres.

Au quotidien, les associations d'anciens combattants jouent un rôle essentiel dans la préservation du sentiment patriotique : en commémorant les épisodes les plus marquants et souvent les plus durs de notre Histoire, certes, mais surtout en transmettant aux jeunes générations le flambeau de notre éternelle soif de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'Association des sous-officiers de réserve d'Hénin-Beaumont (ASOR) inscrit son action dans cette volonté : en lui consacrant un dossier spécial dans ce magazine, nous témoignons à ses membres, comme à ceux de l'ensemble des sociétés patriotiques, notre reconnaissance pour le travail accompli, chaque jour, au service de cette belle idée : la France.

Votre maire,
Steve Briois



L'ASOR : une association tournée vers l'Histoire...et le présent !

Emanation de la Fédération nationale des associations de sous-officiers de réserve (FNASOR, créée en 1932), l'Association des sous-officiers de réserve d'Hénin-Beaumont et des environs a officiellement vu le jour entre les deux guerres, en 1937.

Les principaux buts d'alors sont toujours d'actualité, à savoir « Resserrer entre tous ses membres les liens de camaraderie (...) » et « Développer l'esprit de patriotisme et de devoir » Au début des années 2000, la fin du service militaire obligatoire amène à y ajouter une nouvelle mission : « Privilégier le lien entre les armées et la Nation », en informant et soutenant les jeunes qui souhaitent devenir réservistes, et en entretenant auprès de la population le devoir de mémoire consacré à celles et ceux qui combattent pour la France et ses valeurs.

Président depuis 2009, Jacques Lecygne s'attache à développer ce nouveau rôle de l'ASOR – tout en perpétuant la tradition patriotique ; il fait également en sorte d'inscrire l'association dans la vie de la commune. Par la présence systématique de ses représentants aux commémorations, par l'organisation de manifestations telles que le Salon de la gastronomie et de l'artisanat ou la bourse militaria – qui ont attiré de nombreux visiteurs lors de l'édition 2016 –, par des interventions dans les écoles et les collèges, mais aussi par une participation active aux grands rendez-vous de la vie héninoise : c'est ainsi l'ASOR qui a été chargée de la restauration lors des Médiévales de l'été dernier.

Signe de cette vitalité, l'association voit régulièrement ses effectifs augmenter. Aux 15 membres du conseil d'administration s'ajoutent en effet plus de 70 adhérents et plus de 30 bienfaiteurs... Et tous ont fort à faire, puisque l'ASOR compte, en plus de celle d'Hénin-Beaumont, deux antennes à Courcelles-lès-Lens et Noyelles-Godault.

Loin de certaines idées reçues sur les associations patriotiques – dont quelques-uns pensent encore qu'elles se limitent à des banquets entre anciens combattants –, l'ASOR prouve année après année qu'elle sait se renouveler et s'adapter à l'évolution des enjeux collectifs. Aujourd'hui, si ses membres accomplissent évidemment leur tâche avec sérieux, ils n'en oublient pas moins d'apporter convivialité et bonne humeur, soit cette touche d'humanité qui fait la différence...



ASOR

Permanences :

les 2e, 3e et 4e jeudis de chaque mois,
de 17 h 30 à 19 h

à la Maison des sociétés patriotiques
257 rue Saint-Martin, à Beaumont

Adresse postale :

ASOR, Maison des Sociétés patriotiques,
257 rue Saint-Martin, 62110 Hénin-Beaumont



Rencontre avec... Jacques Lecygne, président de l'ASOR



Quel est le parcours, professionnel et personnel, qui a vous a mené à la tête de l'ASOR d'Hémin-Beaumont ?

Après une préparation militaire de 2 années, peu avant mes 20 ans, j'ai été appelé sous les drapeaux au 11e Cuirassiers à Orange (Vaucluse). Grâce à l'instruction reçue, j'ai pu préparer rapidement le peloton des gradés. A la fin de mon service, j'ai intégré une école de la Gendarmerie nationale. Après un séjour de 6 mois, j'ai rejoint en 1971 la Brigade départementale de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime). J'ai effectué toute ma carrière en Haute-Normandie, à Harfleur, Pont-Audemer et Louviers, où j'ai terminé Commandant de brigade, avec le grade de Major. De retour dans ma région natale en 2000, j'ai appris l'existence de l'Association des sous-officiers de réserve et y ai adhéré. Rapidement, je suis entré au conseil d'administration comme secrétaire-adjoint, puis secrétaire en 2004 et enfin président en 2009 ; mon mandat a été renouvelé pour 3 ans lors de l'assemblée générale du 29 novembre 2015.

Chaque manifestation organisée par votre association rencontre le succès : comment l'expliquez-vous ?

L'association existe depuis bientôt 80 ans, mais c'est il y a 40 ans qu'elle a commencé à diversifier ses activités par une exposition d'armes anciennes, devenue bourse de vente et d'échange ; elle a connu en février dernier sa 41e édition et est à présent considérée comme une référence régionale. Cela nous a encouragés à créer une bourse multi-collections (21e édition cette année) et un salon du vin, de la gastronomie et de l'artisanat (15e édition) ; en octobre 2015, une seconde bourse militaria a été lancée. Nous pensons également aux adhérents : méchouis, concours de boules, voyages, participation aux Médiévales... Le bouche-à-oreille fonctionne et, aujourd'hui, nous sommes fiers du résultat, dû à une équipe de bénévoles compétents et dévoués qui peaufinent l'organisation des événements afin d'éviter les critiques. Nous sommes une équipe soudée, fidèle à la cause qui nous anime, l'esprit militaire. Nous avons réussi à créer une dynamique en employant les capacités de chacun dans les domaines où il excelle.

On constate parfois un désintérêt des jeunes générations pour les valeurs défendues par les associations patriotiques. Comment, dans cette situation, conserver le dynamisme qui caractérise l'ASOR ?

Nous ne baissons pas les bras. Avec les directeurs et professeurs des écoles, nous demandons aux élèves des dessins de Noël et sur la Paix : ils sont adressés aux militaires en opérations extérieures loin de leur famille. En mars ou avril, nous allons dans les établissements scolaires expliquer le travail de ces militaires. Nous rencontrons un enthousiasme et un désir de savoir qui nous confortent dans la volonté de leur transmettre les valeurs des associations patriotiques. Le centenaire de la Grande Guerre nous a permis de nous rendre avec eux sur des lieux de mémoire, où ils ont pris conscience des sacrifices de ces hommes morts pour la paix et la liberté dont nous bénéficions aujourd'hui. Comme d'autres associations, nous défendons donc le devoir de mémoire mais, en ce qui nous concerne, nous avons su diversifier nos activités.

Si vous deviez faire passer un message aux personnes qui méconnaissent le rôle et l'action des associations patriotiques, quel serait-il ?

Certains pensent que nous sommes des nostalgiques du passé. Il n'en est rien ! Bien sûr, nous avons gardé un esprit de discipline militaire, mais notre but est d'entretenir le lien entre l'armée et la Nation, de veiller au devoir de mémoire et au respect de l'autorité de la France, de susciter et d'entretenir l'esprit de défense auprès des jeunes. Même si le service militaire a été suspendu, ils peuvent rejoindre la réserve opérationnelle qui permet aux jeunes filles et garçons âgés de 17 à 25 ans, qu'ils soient étudiants ou pas, travaillent ou non, de souscrire un Contrat engagement réserve. Ils auront ainsi, par exemple, la possibilité de participer, pour une période donnée et bien sûr rémunérée, au plan Vigipirate aux côtés des Forces Armées. Nous recrutons des personnes ayant fait leur service militaire sans être sous-officiers : qu'elles n'hésitent pas à nous rejoindre ! Nous leur demandons simplement d'être présentes lors des commémorations patriotiques et surtout de transmettre nos valeurs aux jeunes...

L'ASOR sur tous les fronts associatifs !

Signe du dynamisme de son équipe dirigeante et de la volonté de ses membres de ne pas cantonner l'association aux seules commémorations patriotiques, l'ASOR diversifie les activités qu'elle propose à ses adhérents et aux habitants de la commune.

Le week-end des 22 et 23 octobre a ainsi vu se tenir le traditionnel salon de la gastronomie et de l'artisanat, la très attendue bourse militaria, ainsi qu'une braderie ! Succès des précédentes éditions oblige, l'Espace François Mitterrand a accueilli ces manifestations, la salle des Fêtes étant devenue trop exigüe pour accueillir les nombreux visiteurs.

Dans un autre registre, l'ASOR a remis à Géraldine Gluzak, directrice du Centre communal d'action sociale, un chèque destiné à soutenir l'établissement dans ses multiples missions. Un geste valorisé par la Municipalité, représentée par l'adjointe aux Affaires sociales Aurélia Beigneux, au cours d'une cérémonie qui a souligné la force des liens entre le monde associatif et les acteurs de l'action sociale dans notre ville.



Bourse militaria



Bourse militaria



Remise d'un chèque au CCAS



Salon de la gastronomie



Braderie



Salon de la gastronomie



Hénin-Beaumont et Herne, 2 villes jumelles

Si le récent Salon de la Pologne a évidemment permis de mettre en valeur les liens qui unissent notre commune avec la ville jumelée de Konin, il a aussi offert l'occasion à Steeve Briois et à la Municipalité de célébrer l'amitié historique entre Hénin-Beaumont et la cité allemande de Herne.

Les deux villes, rapprochées par un jumelage de plus de 60 ans, ont pour passé commun la mine, l'industrie et... le cheval qui orne leur blason. Autant d'éléments, a souligné le maire, qui démontrent qu'elles « étaient faites pour être jumelles ».

La présence d'Andrea Oehler, adjointe au maire de Herne et maire d'arrondissement, a confirmé la force de ce jumelage auquel certains, au début du présent mandat, avaient

tenté de porter atteinte. Les membres de la délégation allemande ont évidemment été, eux aussi, chaleureusement remerciés par le maire d'Hénin-Beaumont, qui a leur remis un cadeau en souvenir de leur passage dans notre ville.

Merci à Andrea Oehler, Hans-Joachim Paul (ancien président de l'association allemande des Amis de Herne), Karl-Heinz et Cordula Friedrichs (respectivement ancien adjoint au maire de Herne et actuelle présidente de l'association allemande des Amis de Herne), Norbert Schwanengel (ancien adjoint au maire de Herne) et son épouse Bernadette, ainsi qu'au président actuel Yves Rivereau.

Auf Wiedersehen... et à bientôt !

50 médaillés du travail mis à l'honneur par la Ville



Ce 21 octobre, les Salons d'honneur de l'hôtel de ville accueillent la cérémonie annuelle de remise des médailles du travail. L'occasion pour le maire Steeve Briois de féliciter et remercier 50 personnes pour leur engagement professionnel sans faille : une constance qui doit avoir aujourd'hui valeur d'exemple pour les jeunes, malgré les difficultés grandissantes d'insertion dans le monde du travail.

Les récipiendaires

Médaille d'Argent-Vermeil-Or-Grand or : Jean-Marc HAGE, Régis TITECA. **Médaille de Vermeil-Or-Grand or** : Marie-Christine ROGEAUX, Christiane, VANPEENE. **Médaille Grand or** : Alain DEROEUX, Jean-Marc HERMIGNIES, Patrick PETIT, Martine POUILLY, Serge SIX. **Médaille d'Argent-Vermeil-Or** : Sonia MULLER. **Médaille d'or** : Yann BIGOT, Jean-Jacques BONNINGUES, Jean-Marc CROQUELOIS, Patrice DASZCZYNSKI, Jean-Michel DILLY, Guilaine FLUET, Maryline GRARD, Patrick HERMAN, Jean LORENTE, Georgette MUSSA-PERETTO, Daniel OLIVE-BOUCHEZ, Catherine OLIVIER, Antoine PRIEM, Martine QUIDE, Patrick RIGAUX, Jean-Pierre TREHOREL. **Médaille de Vermeil** : Christian BEUDAERT, Christian BLONDEL, Pascal MALEC. **Médaille d'Argent** : Grégory BAVETTA, Patricia BERTON, Christine BEUDAERT, Corinne BITTNER, Laurent GOSSELIN, David GOURLEZ, Sandrine GUELTON, Eric GUYOT, Michel HOC, Laurence HUSSON, Christophe KAJOCH, Omar MEHABI, Corinne MONPAYS, Jérôme OCCRE, Yves PHILIPPE, Thierry POIRIER, Olivier RAJSKI, Fanny RETOUX, Brahim SELLALI, Bruno VANDERSPEETEN. **Médaille d'Honneur agricole** : Martine GENDERA.

La Pologne honorée à Hénin-Beaumont



Le 2e Salon de la Pologne se tenait les 1er et 2 octobre à l'Espace François Mitterrand. Après le beau succès de l'an passé, les organisateurs espéraient transformer l'essai en offrant une édition 2016 encore plus riche en stands et animations...

L'affluence sur ces deux jours a dépassé toutes leurs prévisions, avec près de 7000 visiteurs venus de toute la région – et parfois de plus loin. Etals de charcuterie, plats et pâtisseries dévalisés, vendeurs de jouets, vaisselle et autres disques également très sollicités : la « Polska touch » a rencontré son public.

Côté ambiance, des ensembles musicaux mêlant tradition et modernité (Muzykanty, Polonia Douai, Gorale et Wisla de Dourges, Wesole Clopaki, orchestre Freddy Mark) ont proposé aux visiteurs une succession de danses folkloriques, de chants ancestraux et de morceaux endiablés.

Le bal du samedi animé par Pascal Stefanski a quant à lui fait salle comble, au cours d'une soirée qui a vu se déhancher des centaines de personnes de toutes générations – maire et élus compris !

Figures emblématiques du Bassin minier, l'ancien footballeur professionnel du RC Lens Eric Sikora, l'ancienne handballeuse internationale Zofia Figas et l'ancien speaker officiel du RCL Roger Rudynski ont pu mesurer leur popularité intacte, au cours de longues séances de dédicaces.

Ultime preuve de l'importance de l'évènement, Steve Brioso a eu le plaisir d'accueillir le député européen et ancien président de la Diète polonaise Marek Jurek, ainsi que la représentante du consulat de Pologne Karolina Smaga ; sans oublier évidemment les membres des délégations des villes jumelées de Konin (Pologne) et Herne (Allemagne).

Un seul regret pour les visiteurs : ces deux journées ont passé trop vite !



Rencontre avec...

Irena Wawrzyniak et Mirek Jurgielewicz, artistes présents au Salon de la Pologne

Irena Wawrzyniak, peintre et céramiste, et Mirek Jurgielewicz, reporter photographe, ont enchanté le Salon de la Pologne de leur présence mais aussi grâce à leurs œuvres, exposées pendant ces deux jours.

L'occasion d'un portrait croisé :

Depuis combien de temps créez-vous, que ce soit dans le domaine de la peinture ou de la photographie ?

IW : depuis une dizaine d'années. J'ai étudié l'art au lycée, mais je suis avant tout une autodidacte.

MJ : je crois que je fais de la photo depuis toujours. Mon premier appareil m'a été offert par mon père alors que j'avais 10 ans. C'était un SMENA 8, un appareil photo fabriqué en URSS.

Quelles sont vos sources d'inspirations ?

IW : l'observation du quotidien, les films que je vois, les amis que je rencontre, les livres que je lis. En un mot le quotidien. Les gens qui m'entourent sont ma source d'inspiration, que je retranscris en peinture dans mon atelier.

MJ : je suis un photographe-reporter ou un reporter-photographe. Mon but est avant tout de montrer le quotidien, de montrer ce qui nous entoure. En ce sens on peut dire qu'il n'y a pas d'objectivité chez le photographe ; l'objectivité est dans l'appareil.

Quelles autres expositions avez-vous effectuées ?

IW : à Konin, naturellement, à Szamotuly et à Poznan.

Hénin-Beaumont est ma première exposition internationale. MJ : j'ai exposé mes photos en Russie, en République tchèque, en Allemagne et en Pologne bien entendu. Hénin-Beaumont est ma première exposition en France.

Avez-vous apprécié votre séjour à Hénin-Beaumont ? Quels échanges avez-vous pu avoir avec le public ?

IW : « Fantastycznie ! » J'ai été très agréablement surprise de voir qu'il y avait tant de visiteurs et surtout qu'en passant devant les photos, les céramiques et les peintures, les

personnes échangeaient entre elles. Je suis consciente que mes œuvres sont un peu difficiles d'accès mais de nombreuses personnes ont souhaité me parler. J'ai d'ailleurs été touchée par une remarque d'une dame qui m'a dit : « Nous ne parlons pas la même langue mais nous avons le même cœur. »

MJ : je n'ai pas les mots pour dire à quel point j'ai aimé le contact et l'accueil des personnes à Hénin-Beaumont. Les

services municipaux ont été particulièrement prévenants.

Quel sera votre souvenir de votre visite à Hénin-Beaumont ?

IW : la chaleur de l'accueil, tout simplement, et la gentillesse de toutes les personnes que nous avons pu rencontrer durant notre séjour.

MJ : comme pour Irena, je dirai la chaleur de l'accueil. Je voudrais ajouter « On ne peut rien faire si l'on n'a pas d'amis... et j'en ai trouvé à Hénin-Beaumont. »



Yvette et Claude Helart



La Vie commence à 60 ans, chantait Tino Rossi ; l'amour de Claude Helart et Yvette Boulard, lui, est né à l'aube de leurs 20 ans et dure encore... 60 ans après ! En présence de leurs amis et de leur famille, tous deux ont fêté cet été leurs noces de diamant.

Natif d'Arleux-en-Gohelle, Claude est doté de solides capacités d'adaptation, puisqu'il a exercé dans des domaines professionnels aussi divers que le BTP, les chemins de fer et la photo.

En retraite depuis 1990, il n'a rien perdu de son énergie et aime participer à des soirées dansantes et aux festivités de la ville, toujours en compagnie de son épouse, Yvette.

Employée de maison, commerçante au café de La Renaissance à Héning-Liétard, cette dernière partage en effet les

loisirs de son mari – à moins que ce ne soit l'inverse : une complicité qui explique sans doute en partie la longévité de leur union.

Chantal et Jean Buzenot

Il y a 50 ans, Chantal Giboux et Jean Buzenot se sont promis de vivre ensemble, de s'aimer et de partager ce que la vie leur offrirait en joie et en peine. Un serment tenu, puisque tous deux ont célébré le 20 août dernier au milieu de leurs proches, dans les Salons d'honneur de la mairie, leurs noces d'or.

Le Jurassien travaille dans sa région natale jusqu'en 1975, avant de devenir boucher chez Volckaert, à Héning-Beaumont, de 1975 à 2002. Médaillé militaire de 1^{ère} classe, Jean savoure aujourd'hui une retraite bien méritée, entre lecture et télévision...

Son épouse, Chantal, est native du Puy-de-Dôme, au cœur de l'Auvergne, mais vit, au fil de sa carrière, dans l'Ain et le Jura, avant de s'installer à Héning-Beaumont ; ouvrière chez Grofilex, puis vendeuse, elle effectue les 27 dernières années de son parcours professionnel à l'hôpital Charlon, où elle remplit les fonctions d'aide-soignante. Comme son mari, Chantal prend aujourd'hui le temps de lire, se promener et apporte son soutien à l'association Saint-Vincent-de-Paul. Les deux fils du couple, Jean-Sébastien et Cédric, leur ont donné cinq petits-enfants : nous ne pouvons que leur souhaiter de connaître une vie amoureuse aussi constante que celle de leur papy et de leur mamie...



Astrid et Jean-Marie Despres



Le 24 septembre dernier, Astrid Lamirand et Jean-Marie Despres ont fêté leurs 50 ans de mariage : un anniversaire de plus en plus rare à notre époque, et qui méritait évidemment d'être dignement mis en valeur dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

Née à Héning-Liétard, Astrid exerce durant plusieurs années la fonction de nourrice à domicile : une vocation qui lui donne l'envie d'être mère à plein temps, ce qu'elle fait dès lors qu'elle devient maman (elle et son mari donneront le jour à trois filles et un garçon).

Jean-Marie, lui, effectue la majeure partie de sa carrière dans le domaine de la plomberie, travaillant au sein de diverses entreprises des environs. Retraité depuis 2004, il s'adonne à la pêche et aime profiter, tout comme Astrid, de la joyeuse présence de leurs cinq petits-enfants.

Le projet d'avenir des deux époux ? Continuer à être heureux ensemble et à se protéger l'un l'autre, comme ils se le sont promis, il y a 50 ans...

Etat-civil

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Axel BAILLIEZ, Myléna BOWER, Margot CALLUYERE, Manoa CHANCIBOT, Valentine CRETON, Erwan DECARPENTRIES, Romie DELILLE, Zayan DE POORTER, Emy DEROY, Mustapha DJEBBAR, Imran FERDI, Talia FOUQUET, Samy GOGUILLON, Raphaël GRARD, Inaya HALHOULI, Rémi HANOCQ-MENUGE, Célie JURAS, Samia KHBACH, Léana KOCIUCKI, Nolan LEPEZ, Louna MASSET, Léo MAYEUF, Erina PARELLO (mai), Calie PETIT, Angéline PICAVET, Amber RHOUNI-LAZAAR, Thiago ROUSSELLE, Léandra ROUZÉ-CZELE CZ, Tony SANTORO, Sihame SENAICI, Noah TOURSEL, Nathan ZÉZULA.

Ils se sont dit « oui »

La municipalité leur présente ses félicitations

Christian BAZZALI et Sylvie STOQUART (1), Aurélie BUCHET et Quentin VARLOTEAUX (2), Mathieu CALDERARA et Ornella DI ROSSO, Orhane DAHMANI et Donovan LAMBAL (3), Isabelle GROCAUT et Nicolas

LEMOIGNE (4), Stéphane GROS et Marie-Emmanuelle LEMESRE, Déborah HOLLANDER et Olivier MORENO (5), Rudy LEBON et Virginie NOWICKI (6), Michaël MOLLET et Aurore VINCENDEAU.

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Michèle ADELAÏDE, Stéfan ARCHACKI, Mauricette BELLEMBERT, Malika BENT-LAMINE, Christiane BODUAIN, Norbert BRIENNE, Sergine BUSKA, Henriette CAMPERGUE, Emilienne CARLIER, Denise CARON, Marcel CATTIAUT, Flore CHEVALIER, Léopold CHEVALIER, André DECAIX, Céline DECARNIN, Marie-Josèphe DELAITE, Sylviane DRUVENT, Mélanie DUCATEZ, Georgette DUFFET, Marc FOURMAUX

Jean-Marc GODDERIS, Jean GOSSART, Irène HARBUTA, Emile LEFEBVRE, Rosa LORENZANO, Makhlof LOUZINI, Colette MARIS, Stéfania MAZUR, Gérard MOURAIT, Alain MUZELET, Stanislaw MYSZKIEWICZ, Marcelle NAYET, Stanislaw PASKOWSKI, Joël PAWLICKI, Jacqueline PESENTI-ROSSI, Bernard PRONNIER, Pierre SIOURILAS, Thomas SYS, Jeanne TAILLIEZ, Augusta VAN ESLANDER, Marthe WACRENIER.

Vive les mariés





Journée active pour le commerce de proximité !

Dans le cadre de la Journée nationale du commerce de proximité, le Pôle entreprendre, en partenariat avec l'Union commerciale d'Hénin-Beaumont, a mis en place une animation visant à promouvoir les enseignes du cœur de ville.

A cette occasion, plusieurs membres du groupe Dixieland ont déambulé dans les rues du centre-ville afin de proposer une animation musicale de qualité. Une grande tombola avec 500 € de chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » était par ailleurs proposée gratuitement aux clients des commerces locaux.

Près de 760 coupons ont été recensés lors du tirage au sort qui a eu lieu le jeudi 13 octobre au magasin Evita, place Jean Jaurès, en présence d'élus et de commerçants.

Soucieux de renforcer l'attractivité du cœur de ville, la Municipalité, l'Union commerciale et les commerçants vous donnent rendez-vous pour les fêtes de fin d'année, avec de nouvelles animations commerciales et des surprises en vue...

Forum pour l'emploi

pôle emploi

Pôle emploi organise prochainement un forum regroupant une vingtaine de structures (entreprises, centres de formation, organismes d'aide à la création d'entreprise...).

Des offres d'emploi en entreprise pour les fêtes de fin d'année et pour des recrutements traditionnels, ainsi que des formations professionnelles, seront proposées à cette occasion.

Mardi 8 novembre de 9 h à 13 h
Salle des Fêtes, rue Voltaire

L'Union commerciale et la Ville d'Hénin-Beaumont vous invitent au

Salon du Mariage

19 & 20 NOVEMBRE
Salle Polonia (Rue Elie Gruyelle)



Entrée gratuite

Chérie FM 107.3 LENS

Défilés samedi et dimanche
11 h, 15 h et 17 h 30



Retour sur : Le conseil municipal des enfants

Le 28 septembre dernier, le conseil municipal s'est réuni dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville. Cette réunion placée sous la présidence de Monsieur Christopher Szczurek, adjoint à la Vie associative et culturelle et Maryse Poulain, adjointe aux Affaires scolaires, a permis aux enfants et aux élus de discuter de divers sujets.

Le conseil des enfants se compose de 4 commissions dans lesquelles chaque conseiller est chargé de représenter les enfants de son âge :

- sport et loisirs
- environnement et cadre de vie
- hygiène, sécurité et santé
- aide et solidarité

Parmi les propositions qui sont ressorties de cette réunion, les enfants ont suggéré l'installation de toboggans, balançoires ou parcours d'obstacles dans le parc public Elie Gruyelle. Ils ont également émis le souhait de pouvoir s'investir durant le Téléthon, mais également lors des cérémonies commémoratives et notamment celles du 11 novembre et de la Sainte-Barbe. Face au manque de civisme grandissant des petits comme des grands, il a également été décidé à l'unanimité la mise en place d'un règlement intérieur pour les cantines et les TAP.

Soucieux de la jeunesse et de l'engagement citoyen, Steeve Briois et son équipe étudieront l'ensemble des propositions afin d'y apporter des réponses.

300 emplois en danger ! : la ville soutient «les Westeel»

A compter du 1er janvier 2017, sur décision du SMT Artois-Gohelle, le réseau des transports en commun Tadao va changer d'opérateur, passant de Keolis à Transdev.

Jusqu'à présent, la société Keolis déléguait 50 % de son activité à l'entreprise sallauminoise Westeel.

Les salariés du sous-traitant craignent, à juste titre, que le nouvel opérateur redistribue à ses filiales le travail assuré, aujourd'hui, par Westeel

Ce sont donc près de 300 emplois, dont 160 chauffeurs, qui sont menacés de disparition si le nouveau gestionnaire fait le choix de ne plus accorder sa confiance aux « Westeel ».

Soutenez le combat des « Westeel » en likant leur page facebook : Westeel Solidaire.



Championnat régional féminin de pétanque



Pièce de théâtre Quiproquos



Repas de l'association Sainte-Marie



Réception des nouveaux enfants scolarisés à la crèche



Repas des Amis de Herne



Pièce de théâtre Si le temps m'était conté



Repas du Temps de vivre



Loto de l'ALPH



Loto des retraités de Faurecia



Spectacle de magie durant les centres aérés



Coupe de France de Basketball



Deuxième repas des aînés



Cross des collèves



Tournoi Mario kart



Tirage au sort de la tombola des commerçants



Sortie des enfants du Centre sportif au Stade Bollaert

FESTIVAL JAZZ ET Blues

**Hommage à Duke Ellington
Par le Trio André Wentzo et son soliste
saxophoniste**



Le créateur, l'instigateur et l'âme de ce trio, c'est son contre-bassiste, André Wentzo, ellingtonien éperdu depuis toujours, connaissant son Duke sur le bout des doigts et des cordes, véritable catalyseur et moteur d'une alchimie étonnante et détonante, menant son affaire à un train d'enfer... En 1995, ce fou amoureux de jazz crée avec Valéry Fiodorov, pianiste virtuose venu de l'Est, le fameux trio « Hommage à Duke Ellington ». Depuis plus de 20 ans, ils ne cessent de faire partager l'amour qu'ils vouent à cette musique. Le trio se compose de Valéry Fiodorov au piano, d'André Wentzo à la contrebasse et de Lionel Grivet à la batterie ; tous sont accompagnés de Franck Pilandon au saxophone.

Vendredi 4 novembre à 19 h 30 à l'Escapade
Sur réservation au 03 21 74 99 99
Tarif : 3 €

Le Black Note Big Band



Le Black Note Big Band, c'est avant tout la réunion de musiciens amateurs et professionnels autour d'une musique : le Jazz. Dirigé par Jérôme Roselé, cet orchestre vous emmène dans un voyage musical à la rencontre des maîtres du swing (Duke Ellington, Count Basie...) et des répertoires plus modernes comme la Salsa, le Funk ou encore la Pop. Fort de ses nombreuses tournées (Angleterre, Allemagne, Roumanie, États-Unis), le Black Note Big Band a su se forger une identité forte, empreinte de bonne humeur. Une section rythmique au swing inébranlable, des trombones graves et

puissants, des saxophones au son suave et des improvisations endiablées... Voilà ce que vous propose le Black Note Big Band pour un concert unique et une soirée inoubliable. Vous vibrerez au son incroyable de cet orchestre.

Samedi 5 novembre à 19 h 30 à l'Escapade
Sur réservation au 03 21 74 99 99
Tarif : 3 €

Les D-mineurs



Né de l'initiative de Luc Langinier, l'harmoniciste, le groupe « Les D-mineurs » est la réunion de plusieurs passionnés de musique, notamment dans le domaine du Blues et du Rock, sans occulter les autres styles.

L'amour du Blues a rapproché l'harmoniciste et Jean, le guitariste, il y a 15 ans déjà. Après avoir baroudé, ils vivent une merveilleuse aventure avec la chanteuse Marie, le bassiste Étienne et Luc, le batteur. Riche de différentes expériences musicales, le groupe est une vraie bande de copains qui s'éclatent en jouant ensemble avec une grande complicité qui se ressent sur scène.

Dimanche 6 novembre à 16 h à la salle Polonia
Spectacle gratuit sur réservation au 03 21 74 99 99

Back 2 Rock



Fondateur du groupe, Bernard, le guitariste, est issu de la formation « Pacemaker » dans laquelle il a joué pendant une douzaine d'années. Depuis quatre ans, il sillonne le nord de la France et la Belgique en compagnie de Michel, le bassiste et Bruno, le batteur et chanteur. Après avoir repris une partie du répertoire blues-rock de l'ancien groupe (Eric Clapton, Gary Moore, Stevie Ray Vaughan, Rolling Stones...), le trio évolue également vers les légendes du rock (Elvis Presley, Bill Halley, Chuck Berry, Eddie Cochran).

Back 2 Rock vous emmènera dans la culture musicale des années 60/70 et vous invitera à fouler la piste de danse ! L'invité du groupe pour cette occasion est Alexandre Acs, un guitariste blues, ami de très longue date de Bernard.

Samedi 12 novembre à 19 h 30 à l'Escapade
Sur réservation au 03 21 74 99 99
Tarif : 3 €

Le Salon des beaux-arts, valeur sûre de la vie culturelle héninoise



Pour traditionnel et « installé » qu'il soit dans le paysage de la culture à Hénin-Beaumont, le salon d'automne de l'association des Amis des beaux-arts n'en est pas moins un événement très attendu de la population de notre ville qui, comme de coutume, s'est rendue en nombre dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville, du 8 au 16 octobre.

La soirée de vernissage a évidemment fait salle comble, le président Bernard Dhaisne ayant eu la bonne idée, et le bon goût, de convier pour l'occasion l'artiste-peintre Pascale Delhaye et le sculpteur Marc Watine en tant qu'invités d'honneur.

Pour que la culture reste un bien partagé par tous, les enfants des écoles de la commune ont quant à eux bénéficié de visites pédagogiques qui leur ont permis d'être sensibilisés à diverses formes d'art. Merci à Bernard Dhaisne et à son équipe pour leur totale implication dans la belle réussite de cette aventure, commencée il y a 73 ans...

EXPOSITION INTERNATIONALE D' *Orchidées*

TILLANDSIAS - BONSAIS - BIJOUX - BULBES ...

Samedi 26 et dimanche 27 novembre
de 10 h à 18 h - Entrée libre

Petite restauration
sur place



Salle Polonia

Les Amoureux de la Madelon

Inspirée de faits réels et richement documentée, cette comédie musicale entremêle rire, émotion, amour et peur. Un magnifique hommage, un divertissement de qualité, une autre façon de commémorer le centenaire de la Grande Guerre. Dans un monde en guerre, dans un arrière-poste proche du front, s'ouvre une parenthèse incroyable... La mission de nos poilus est inédite, mais merveilleuse : créer un spectacle pour distraire la troupe. Ils devront dépasser leurs divergences pour accomplir cette tâche et faire naître des ténèbres une lueur de bonheur. Un spectacle bouleversant où comédie, chant, danse, projection d'images, reconstitution historique s'entremêlent et emmènent le public dans un tourbillon d'émotions inoubliables.

Samedi 19 novembre à 19 h 30
à l'Espace François Mitterrand

Spectacle gratuit sur réservation
au 03 21 74 99 99

L'octu de l'escapade

Pour l'ensemble :

Info et réservations : L'Escapade – 263 rue de l'Abbaye
03 21 20 06 48

accueil@escapadetheatre.fr
www.escapadetheatre.fr

Edgar Paillettes

La manivelle

Mercredi 7 décembre à 15 h

A partir de 7 ans

Tarifs : 9 € / réduit 7 € / - Pass 6 places pour 36 €



Dans la famille Payette, Henri a l'impression d'être invisible. Tout le monde n'en a que pour son petit frère Edgar qui se costume tous les jours, même si ce n'est pas Halloween. Edgar parle en poèmes. Même la fée des dents accorde des droits spéciaux à Edgar !

Pas facile d'être le grand frère d'un enfant différent. Il est grand temps pour Henri de montrer qui il est. Mais sait-il lui-même qui il est ?

Un spectacle alternant de façon rythmée dialogues, narrations, musiques et sons, mouvements et vidéo dans une scénographie ludique explorant avec légèreté la question de la singularité.

Kid's and roll

Les Biskotos

Samedi 10 décembre à 17 h

A partir de 6 ans

Concert rock dans le cadre du Père-Noël Rock (un jouet neuf = 1 entrée).



Des textes et refrains acérés, rythmés, s'adressant tant aux enfants pour le fond et la forme du propos, qu'aux parents pour les lectures en filigrane que l'on peut en faire. *Kids'n roll* est un spectacle musical qui s'adresse aux 6 -10 ans, à l'univers fantasmagorique projeté par des paysages graphiques enchanteurs ou totalement déchaînés.

Amenées par un chanteur-storyteller aux allures de dandy qui n'a pas encore rompu avec le fil de l'enfance, seront évoquées les problématiques liées à la construction de soi, l'hyper connexion aux réseaux, la surconsommation, les rêves d'enfants et la réalité d'être parent.

CONCERT DE LA SAINTE-CECILE

Donné par les élèves et professeurs de l'École municipale de musique

Mardi 22 Novembre 2016

19 h Salle de Théâtre de l'Escapade

Ateliers de pratiques collectives

Atelier voix

Atelier Jazz

Entrée Libre

Venez soutenir les boxeurs héninois !

Avec le championnat de France des Coqs entre Hassan Azaouagh et Jérémy Bécu, auquel s'ajouteront 5 combats – féminins et masculins – professionnels, ainsi que des combats amateurs, les amoureux du noble art devraient apprécier le prochain gala du Boxing club héninois.

Une soirée qui, outre le spectacle toujours prenant offert par ces sportifs de haut-niveau, permettra aux plus jeunes (et aux autres !) d'aller à la rencontre du médaillé olympique Mathieu Bauderlique, qui assurera une séance de dédicaces.

Samedi 5 novembre à 19 h
Espace François Mitterrand
Rue René Cassin

Renseignements :
 Jean-Claude Alary (président), au 06 73 48 02 13

ÉVÉNEMENT ! HÉNIN-BEAUMONT SAMEDI 26 NOVEMBRE À 20H



CATCH

Apei
 Les Papillons Blancs
 Hénin - Carvin

Salle WILQUIN Espace F. Mitterrand, rue René Cassin
 Entrée : 9 € / Enfants : 4 € (moins de 16 ans)
 Préventes : 7 € / Enfants : 4 € (moins de 16 ans)
 au Siège de l'A.P.E.I. d'Henin-Carvin, boulevard Jean Moulin, ZAC «Les Charmes»
 Infos: 03.21.20.60.13 Buvette et petite restauration sur place.
 Ouverture des portes à 19h. Photos et dédicaces après le gala.



Gala organisé au profit de l'A.P.E.I. d'Henin-Carvin



LE PLUS GRAND COMPLEXE
 MULTI-LOISIRS DE FRANCE

+ de 15 activités proposées :

Football, Bubblefoot, Bubblezucy, Babyfoot Humain, Bubblefight,

Daintball, Archery Tag, Kidsball, Bumball, Kinball, Tchoukball, Jeux Gonflables.....

WWW.TEAM-SQUARE.FR

Chemin de Bois Bernard - 62110 Hénin Beaumont
 07.61.00.67.87



Course de la Sainte-Barbe : seul ou en famille, à vos baskets !

Le dimanche 4 décembre, Hénin Endurance Team vous invite à la course de la Sainte-Barbe, qui allie esprit sportif et convivialité.

Ouverte à tous, licenciés ou non, retrait des dossards et inscriptions sur place dès 8 h 30 à l'Espace François Mitterrand.

Le programme :

• **2e édition de la course des Familles** : gratuite, ouverte aux enfants et aux parents, elle est l'occasion pour les membres de la famille de partager un moment sportif et convivial sur un parcours de 1 km, dans une ambiance festive et musicale.

Venez nombreux et déguisés afin que ce moment soit inoubliable

Collation offerte à tous les participants et récompenses pour les meilleurs déguisements.

• **Puis courses de 3,5 et 10 km** sur un parcours 50 % route et 50 % Trame verte.

• **Possibilité de participer au challenge des Pompiers** : ce challenge regroupe deux types d'épreuves, le trail nocturne (samedi 3) et la course sur route, auxquels vous pouvez participer de manière indépendante.

Pour les plus courageux, possibilité de combiner les 2 épreuves Small (trail 15 km et Sainte-Barbe 5 km) ou Hard (trail 21 km et Sainte-Barbe 10 km).

• Horaires et tarifs :

- Course des Familles 1 km : 9 h 30 / gratuite ;
- Course Sainte-Barbe 3 km (Be) : 10 h / 2 € ;
- Course Sainte-Barbe 5 km (de Mi à Master) : 10 h 30 / 6 € ;
- Course Sainte-Barbe 10 km (de Ca à Master) : 10 h 30 / 8 €.

Informations et inscriptions

www.club.quomodo.com/saintebarbe
heninenduranceteam@laposte.net

M. Grégory Hanc, 56 rue de Dourges, 62110
Hénin-Beaumont
06 51 56 98 20

Week-end sportif en famille

Le service des Sports organise des animations gratuites et sportives à vivre en famille, le dimanche 20 novembre, de 9 h à 12 h, à l'Espace François Mitterrand : découverte du futsal, du tennis, du judo et de la marche nordique. Venez nombreux avec vos enfants et petits-enfants !

Inscriptions : didier.prestaut@mairie-heninbeaumont.fr ou au 03 21 08 60 40.

Convention FIT' AND DANCE

Samedi 19 novembre 2016 de 14 h 30 à 17 h 30

Team square à Hénin-Beaumont

PROGRAMME

14 h 30/15 h 30 : STEP
15 h 30/16 h 30 : BOKWA
16 h 30/17 h 30 : ZUMBA

CONTACT

Tél : 06 82 29 49 00



Un nouveau Président pour l'Olympique Héninois : Marcel Debailleul

Dans quelles conditions avez-vous été élu président de l'Olympique Héninois ?

J'ai été élu président le 18 juin 2016 lors de l'assemblée générale de fin de saison, l'ancien président et le comité étant démissionnaires. La transition a été plus que correcte avec l'ancien président, puisque nous étions tous les deux conscients de la nécessité de donner un nouveau souffle au club. Ancien de l'Olympique, j'ai décidé de me présenter pour relever le défi, d'autant plus qu'il s'agit de mon club de cœur.

Quel est votre sentiment par rapport à ce nouveau statut ?

Je suis fier et heureux de pouvoir essayer d'amener mon club le plus haut possible et surtout à Hénin-Beaumont, dont je suis natif, car j'ai connu les années où les clubs de la ville étaient au plus haut.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés à moyen et long terme ?

Les objectifs à moyen terme sont de continuer ce qui avait été mis en place auparavant car la politique choisie était la bonne, axée sur la formation des jeunes de notre école de football : être labellisés et reconnus au sein du district ; donner une bonne image du club ; former nos gamins et surtout pouvoir les garder et, pour cela, retrouver un niveau correct pour l'équipe fanion ; participer au maximum aux manifestations de la commune, car j'ai beaucoup d'enfants d'Hénin-Beaumont et je veux qu'ils soient fiers de leur club et de leur ville ; je veux que le stade soit un lieu de vie et un repère pour eux.

A long terme, mon souhait serait de ramener ce club en ligue car les dirigeants, les joueurs et mon prédécesseur le méritent. Mais une chose à la fois : le club doit rester accueillant et familial, et allier à cela des résultats sportifs.



L'élite des jeunes épéistes a fait ses armes à l'EFM

Avec près de 400 participants chez les garçons et près de 200 chez les filles, la première étape du circuit national qui se déroulait les 15 et 16 octobre à l'Espace François Mitterrand a réuni l'élite des épéistes en catégorie moins de 17 ans.

Organisateur de l'évènement en partenariat avec la Ville, le Cercle d'escrime Hénin-Beaumont ne comptait aucun représentant – le club étant exclusivement concentré sur la pratique du fleuret – ; ce qui n'a pas empêché les membres du club de mettre en œuvre tout leur savoir-faire en termes de logistique et gestion matérielle et humaine.

La parfait déroulement de la compétition est venu récompenser le travail acharné de l'équipe du président Marc Cadot, au

plus grand plaisir des spectateurs présents.

Les podiums

Dames :

- 1 : Solène Mbiim (Levallois),
- 2 : Elodie Garneri (Vénissieux),
- 3 : Margaux Bernard (Chauumont) et Clémentine Cabit (Clichy)

Hommes :

- 1 : Fabien Catier (Vauzelles),
- 2 : Morgan Wingerter (Grenoble),
- 3 : Alban Diane (Bron) et Sacha Pianfetti (Corbas)



Le tabac et les femmes

En 30 ans, le nombre de décès liés à l'usage du tabac chez les femmes a été multiplié par 7. Avant 50 ans, plus d'un infarctus sur deux chez les femmes est lié aux tabac. D'après le professeur Daniel Thomas, une consommation de seulement 3 ou 4 cigarettes par jour comporte un risque important d'accident cardio-vasculaire.

Danger pilule et tabac

Dans le cas de l'association tabac - contraception avec estrogènes de synthèse, les femmes ont tendance à penser à tort que la contraception constitue le danger principal alors que le tabac est le grand responsable des thromboses et AVC, explique le professeur D. Thomas.

Le professeur Claire Mounier Véhier, présidente de la Fédération française de cardiologie incite toutes les femmes à informer leur gynécologue et médecin généraliste si elles fument.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger gratuitement, sur le site www.fedecardio.org, la fiche conseil « arrêter de fumer pour son cœur », ainsi que la brochure « tabac pour mon cœur, j'arrête de fumer maintenant »

Gérard Delsaux, administrateur de la Fédération française de cardiologie Nord-Pas-de-Calais.

Hénin Fight Team : le nouveau club de Mixed Martial Arts

Après 12 ans passés à entraîner dans le premier club qu'il a ouvert en 2004 à Grenay, Jérémy Janvier, président d'Hénin Fight Team, club de MMA (Mixed Martial Arts / Arts Martiaux Mixtes), a décidé de s'implanter à Hénin-Beaumont le 19 septembre dernier.

L'inauguration officielle de ce nouveau club s'est déroulée le 24 septembre, en présence de Jean-Charles Skarbowsky, champion du monde et trois fois champion d'Europe de Muay-Thai, champion de France classe A, numéro 1 au Rajadamnern et deux fois vainqueur de la coupe du Roi à Bangkok. Pour l'occasion, une trentaine de personnes étaient présentes afin de découvrir l'ambiance de ce club et profiter du savoir-faire de la « légende », comme l'appelle Jérémy.

L'important pour Jérémy est que son club reste avant tout une famille. C'est ce qu'il a toujours revendiqué et qu'il continue de faire. Le MMA est un sport de combat mais, pour bien l'appréhender, il est nécessaire de se sentir entouré et soutenu : c'est ainsi que les nouveaux arrivants ont pu apprécier le côté détendu de cet entraîneur qui refuse de comparer les adhérents à des élèves – il les appelle « mes gars » –, tant sa détermination à les amener au plus haut niveau est forte.

Ouvert à tous à partir de l'âge de 14 ans, le club propose des entraînements de Muay-Thai, Grappling, Cross Training et MMA. Les professionnels, initiés et amateurs sont les bienvenus. Au vu de la variété des disciplines enseignées, il est possible de faire trois sessions d'essai.

L'inscription peut se faire par mail, à l'adresse suivante : heninfightteam@gmail.com

Le montant de la licence est de 100 € à l'année pour les moins de 18 ans et de 150 € à l'année pour les plus de 18 ans. Pour pratiquer ce sport, il faudra vous munir de gants de boxe et de MMA, d'une coquille, d'un protège-dents et de protège-tibias allant jusqu'au-dessus du pied.

Lundi 20 h – 22 h : muay Thai
 Mercredi 20 h – 22 h : grappling
 Jeudi 20 h – 22 h : MMA
 Samedi 14 h – 17 h : cross training & sparring

Salle Courtin - Espace François Mitterrand

Facebook : Hénin Fight Team - HFT

La restauration scolaire évolue



A compter de la rentrée des vacances de Février 2017, vous pourrez découvrir le nouveau mode de fonctionnement du service de restauration collective de la commune.

Afin de préparer le nouveau marché de restauration, des commissions de dégustation ont été constituées pour noter en aveugle les entreprises candidates. Une commission s'est déroulée au foyer Pasteur avec des représentants des résidents et une autre à la cuisine centrale Darcy, autour des conseillers municipaux enfants, de parents d'élèves, des DDEN, d'une directrice d'école, d'ATSEM et d'animateurs.

Dès le retour des vacances de Noël, l'ensemble des satellites de restauration scolaire sera équipé de matériel entièrement neuf : chambre froide, four de remise à température, plonge et aménagements permettant une traçabilité et une hygiène maximales.

Pour garantir un service irréprochable en matière de sécurité alimentaire, le service de restauration scolaire sera organisé en liaison froide. Plus de 200.000 euros seront investis en matériel et ce, sans augmentation du ticket de cantine !

Le bien-être des enfants étant une préoccupation constante de la Municipalité, les élèves des écoles élémentaires bénéficieront d'un système de restauration à base de self mobile (scramble), qui sera déployé partout où cela est possible. L'objectif est de privilégier le choix multiple des entrées et des desserts pour permettre l'éveil au goût et la découverte de nouvelles saveurs.

Consciente que le développement durable n'est pas un concept abstrait mais relève d'un engagement, la Ville a demandé au futur prestataire de systématiquement privilégier les producteurs locaux, ce qui permet de soutenir durablement la constitution de circuits courts de production et de distribution.

Dans le même ordre d'idées, un menu par semaine sera constitué à partir de denrées issues de l'agriculture biologique ; les produits de saison seront également priorités pour faire coïncider cycle des saisons avec plaisir des papilles.

Il s'agit ici du premier jalon d'un chantier de grande ampleur, sur lequel nous reviendrons dans les prochaines éditions.

Succès confirmé pour les accueils de loisirs !



Les accueils de loisirs d'été étaient déjà loin, la rentrée scolaire passée de 7 semaines et les vacances de Toussaint sont arrivées... Le découpage du calendrier scolaire n'a permis d'ouvrir les accueils de loisirs que durant 7 jours durant cette période, mais les enfants n'ont pas pour autant été lésés.

Au sein du Club vacances Fallières et au Centre sportif, ce sont ainsi près de 200 enfants qui ont pu profiter de nombreuses activités sportives, éducatives et ludiques variées : jeux collectifs et coopératifs, activités manuelles et culinaires ou grands jeux étaient entre autres au programme.

Encadrés par 27 animateurs, éducateurs sportifs ou directeurs, les enfants ont également bénéficié de sorties au bowling, au cinéma, au parc d'Ohlain et au parc d'attractions couvert Taho & Lina ; ils ont par ailleurs pu assister à un spectacle de magie ou découvrir de nouvelles sensations avec les courses endiablées de « drift - trike électrique » proposées par Cap Insolite.

Des vacances encore bien remplies pour nos petits Héninois !

Zoom sur :

Les Temps d'activités périscolaires

Mode d'emploi

Les TAP sont organisés :

- les mardis de 14 h à 17 h pour les écoles de Breuval et Blum ;
- les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 pour les écoles de Fallières ;
- les jeudis de 14 h à 17 h pour les écoles de Guy Mollet, Lacore-Carnot, Dubreucq, Bracke Desrousseaux, Jean-Jacques Rousseau et Octave Legrand ;
- les vendredis de 14 h à 17 h pour les écoles de Pantigny et Michelet.

Tout au long de l'année, les enfants ayant rempli un dossier d'inscription auprès de la Caisse des écoles ou du référent périscolaire pourront participer aux différentes activités proposées par les animateurs (activités manuelles, jeux de société, jeux intérieurs et extérieurs, activités autour du jardinage, activités nautiques, jeux à thèmes), par les intervenants extérieurs (Zumba, arts plastiques, hip-hop, danse contemporaine) ou par les éducateurs sportifs (gymnastique, escrime, jeux d'opposition, cross canadienne, jeux collectifs).



- Quelques actions -



Opération "Nettoyons la nature"

Le vendredi 23 septembre, les enfants des classes de CP et CE2 des TAP MICHELET ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Comme chaque année, cette opération a pour but de faire prendre conscience aux enfants que les lieux dans lesquels ils évoluent sont bien plus agréables à vivre lorsqu'ils sont propres et sans déchets.

La Semaine bleue

Le vendredi 7 octobre, les enfants ont participé à la Semaine bleue en invitant leurs grands-parents à leurs activités de TAP : une belle après-midi en famille pour les enfants de l'école maternelle Pantigny.



Chasse au trésor

Le vendredi 14 octobre, les enfants du TAP ont participé à une grande chasse au trésor à l'intérieur de l'école Michelet : mission réussie avec la découverte du coffre rempli de bonbons !

Semaine Bleue 2016 : un cru exceptionnel !



Repas gastronomique au Foyer Pasteur



Spectacle cabaret «Dream's folie»



Thé dansant organisé par « Le Temps de vivre »



Forum des aînés



Repas des aînés

Cette semaine est un rendez-vous très attendu par grand nombre de nos seniors qui, grâce au dynamisme de chacun – élus, associations, services communaux, CCAS et prestataires –, y trouvent tout un panel d'activités, d'animations et de spectacles.

Cette année, vous avez été extrêmement nombreux à participer aux différentes manifestations et à témoigner de votre engouement pour le forum, les repas gastronomiques, les activités, les découvertes, les initiations proposés par les uns, les spectacles ou la pièce de théâtre présentés par les autres.

Le repas des aînés, en partenariat avec le lycée Senez, a connu un succès sans précédent puisqu'en moins de deux semaines les inscriptions étaient closes et que la décision d'organiser un second repas fin octobre, pour les usagers en liste d'attente, a dû être prise. Vous aurez ainsi été presque 500 à profiter de ce grand moment de convivialité (contre, par exemple, 270 en 2013).

Quant au forum, au-delà des offres et informations qu'il apporte, il aura également constitué l'occasion d'un grand moment de bonheur partagé, avec le premier défilé senior, porté notamment par les résidents du Foyer Pasteur, dont la bonne humeur et le dynamisme ont contaminé toute l'assemblée !

La préparation de cette semaine représente un travail conséquent et votre présence si importante en est une belle reconnaissance ; nul doute que cette belle semaine 2016 restera gravée dans nos mémoires... Rendez-vous est déjà pris pour 2017, où nous aurons de nouveau le plaisir de vous ravir ; alors, à l'année prochaine !



Défilé de mode seniors



Repas des aînés



1 repas, 1 livre, un succès croissant...

Depuis octobre 2014, le CCAS a mis en place, en collaboration avec la Médiathèque Gérard Delsaux, un service bonus pour la clientèle du portage de repas à domicile.

En effet, chaque mois, un binôme composé d'un agent de livraison et d'un agent de la médiathèque, proposent, en même temps que la livraison du repas, un panel de lectures aux clients qui ne peuvent se déplacer.

Une offre de plus en plus personnalisée s'est ainsi développée puisque, désormais, livres audio, à gros caractères, revues ou bandes dessinées côtoient les livres classiques... Plus d'un quart des clients profitent de ce service et le nombre d'ouvrages empruntés varie selon les lecteurs, pouvant atteindre parfois jusqu'à 15 ouvrages.

Comme le confiait récemment une cliente : « C'est un bonheur retrouvé que de pouvoir lire à nouveau tous ces livres, moi qui aime tant cela et ne peux plus me déplacer jusqu'à la bibliothèque ! » D'autres, plus sceptiques au départ, ont tenté l'expérience par curiosité et rares sont ceux qui ne se sont pas pris au jeu de cette « lecture livrée sur un plateau » !

Fort de cet écho et du succès de l'opération, il est prévu pour début 2016 de l'étendre aux usagers des autres services de maintien à domicile (SAAD, SSIAD) : un questionnaire leur sera proposé afin de recenser leurs attentes et d'affiner l'offre.

1418
CENTENAIRE
HÉNIN-BEAUMONT

Repas fraternel du 11 novembre

Parce que le temps de la commémoration est aussi celui de l'échange et de la convivialité, la Municipalité organise chaque année un repas fraternel ouvert à tous les habitants de la ville.

Celui-ci se déroulera le vendredi 11 novembre à partir de 12 h A la salle des Fêtes. Tarifs : 26 € pour les adultes, 10 € pour les enfants.

Menus disponibles sur la page Facebook de la Ville.

Inscriptions jusqu'au lundi 7 novembre au service des Relations publiques (03 21 74 87 27).

Cérémonies

Judi 10 novembre

Retraite aux flambeaux et cérémonie au cimetière centre

organisées par le Souvenir français et la Municipalité

18 h 15
Rond-point de l'Armistice (Cité Foch)

Vendredi 11 novembre

Commémorations du 98^e anniversaire de l'Armistice de 1918

10 h 15 : départ en bus parking Diderot
10 h 30 : Cérémonie au monument aux morts de Beaumont et remise de médailles par M. Steeve Briois
11 h : cérémonie au monument aux morts du cimetière centre et remise de médailles par M. Steeve Briois
11 h 30 : vernissage de l'exposition « Soldat et témoin de la Grande Guerre 14-18 » du Dr Georges Guiselain, dans le hall de l'hôtel de ville
11 h 45 : allocution et remise de diplômes par M. Steeve Briois et le Souvenir français dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville
13 h : repas fraternel à la Salle des fêtes



Les 2 et 3 décembre prochains, le Téléthon permettra aux associations de la ville et à la Municipalité de mettre en lumière le travail qu'elles réalisent au quotidien, au profit d'une juste cause : la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires, notamment la myopathie.

Retrouvez le programme complet des manifestations sur le site internet (www.mairie-heninbeaumont.fr) et la page Facebook de la Ville.

La Mairie organise par ailleurs un repas (buffet froid) dont

les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM-Téléthon :

Samedi 3 décembre à 19 h 30
Salle Polonia, rue Elie Gruyelle
Animation par Jean-Raymond
Tarif : 10 €

Réservation auprès du service des Relations publiques : 03 21 74 87 27

Attention aux intoxications dues aux appareils de chauffage !



Chaque année, plus d'une centaine de personnes décèdent – souvent dans leur sommeil – des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz est invisible, sans odeur et donc extrêmement difficile à détecter.

En plus de l'installation – désormais obligatoire – d'un détecteur de monoxyde (coût de 20 € en moyenne), il est recommandé de faire vérifier et entretenir votre installation de chauffage avant sa remise en route hivernale, d'aérer quotidiennement votre domicile et de ne pas boucher les grilles d'entrée et sortie d'air.

En cas d'apparition de maux de tête, de nausées et de fatigue inexplicables, ouvrez vos fenêtres, coupez les appareils de chauffage et appelez le 15, le 18 ou le 112 (le 114 pour les personnes malentendantes).

Plus d'informations sur www.santepubliquefrance.fr



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

25 novembre 2016



stop-violences-femmes.gouv.fr



Les travaux dans votre quartier

Ces opérations seront réalisées dans le courant du mois de novembre, sous réserve des aléas climatiques.

- **Angle des rues Antoine Parmentier et des Fusillés** : réparation d'un poteau incendie.
- **Bd Fernand Darchicourt (face au restaurant L'Estaminet du ferrailleur / Happy frites)** : pose de barrières.
- **Bd des Nations (face au n° 133)** : réparations de voirie à proximité du ralentisseur.
- **Bd Gabriel Péri (venelle entre les n° 343 et 345)** : réparation du revêtement béton.
- **Bd Albert Schweitzer (face au siège de la CAHC)** : remplacement d'un poteau incendie.
- **Bd Eugène Thomas (n° 115)** : réparation d'un poteau incendie.
- **Chemin de la Buisse (face au n° 928)** : réparation d'un affaissement de trottoir.
- **Chemin de Noyelles** : réparation d'un poteau incendie.
- **Parking de la résidence Jacques Monod** : pose de corbeilles.
- **Impasse Saint-Martin (n° 318)** : pose de potelets rétro-réfléchissants pour le stationnement.
- **Rue Hector Berlioz (face au n° 387)** : réfection du trottoir et de la borduration.
- **Rue Pierre Brossolette (face au n° 897)** : remplacement de gargouilles.
- **Rue Camille Desmoulin (entre les n° 149 et 157)** : réparation et remplacement de gargouilles.
- **Rue de Dourges (entre les n° 17 et 29)** : réparation et remplacement de gargouilles.
- **Rue Charles Demuyne (n° 345)** : remplacement d'un poteau incendie.
- **Rue Elie Gruyelle** : pose de potelets (face au n° 202) ; remise en place de pavés descellés (face aux enseignes Proman intérim, Optic 3000 et Atol opticiens).
- **Rue Serge Havet (face au n° 200)** : réparation d'un affaissement de voirie.
- **Rue John-Fitzgerald Kennedy (résidence Les Rouges-Gorges)** : pose de potelets et d'une borne béton.
- **Rue Arthur Lamendin (face au n° 125)** : réfection de trottoir avec abaissement de bordure, pour personnes à mobilité réduite.
- **Rue Charles Nicolle** : réparation d'un poteau incendie.
- **Rue de l'Odyssée (face au n° 170)** : réfection de borduration.
- **Rue Jacques Prévert** : pose d'un panneau « sauf riverains ».
- **Rue Saint-Martin (face au n° 239)** : pose de potelets.

Entretien des tombes en période de Toussaint



Les travaux d'entretien des tombes en période de Toussaint devaient être terminés le 27 octobre. Jusqu'au 11 novembre inclus, il ne vous sera donc pas possible d'en effectuer de nouveaux. Cette disposition concerne également les travaux de maçonnerie réalisés par des entreprises.

Horaires d'ouverture des cimetières :
 - du 2 novembre 2016 au 31 mars 2017 :
 de 8 à 18 h ;
 - du 1er avril au 1er novembre 2017 :
 de 8 h à 19 h.



MPO
Motoculture
 VENTE - RÉPARATIONS - PIÈCES DÉTACHÉES

www.mpo-motoculture.fr

**DU 30 OCTOBRE
 AU 30 NOVEMBRE 2016**

SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ

-10% + 1 CHAÎNE OFFERTE

SUR TOUTES LES TRONÇONNEUSES & ÉLAGUEUSES EN MAGASIN

GARANTIE CING 5 ANS PARTICULIERS

POUR L'ACHAT D'UNE TRONÇONNEUSE OU ÉLAGUEUSE DE LA MARQUE ECHO

448 Avenue des Déportés **HENIN-BEAUMONT**
03 21 49 42 00

garantie 2 ans pour les professionnels

ZAC des Deux-Villes, un éclairage plus performant

Les dysfonctionnements réguliers de l'éclairage public dans la ZAC des Deux-Villes ne seront bientôt plus qu'un souvenir...

Des travaux sont actuellement menés afin de remplacer les anciens candélabres par de nouveaux matériels. Sont concernés les boulevards du Général de Gaulle et Jean Moulin, ainsi que les rues Jacques Bingen, Christophe et une partie de la rue Berthie Albrecht.

Les classiques ampoules à vapeur de sodium de 400 W laisseront la place à des ampoules LED moins puissantes (72 W), tout en assurant un niveau d'éclairage au moins égal, voire supérieur, à celui existant.

Cette diminution permettra de réaliser des économies substantielles de consommation d'électricité puisque la puissance actuelle de l'ensemble des lanternes du secteur est de 13.600 W, alors qu'elle ne sera plus que d'environ 3000 W avec les nouveaux équipements.

Autre nouveauté, les candélabres du boulevard du Général de Gaulle seront installés sur le terre-plein central et se

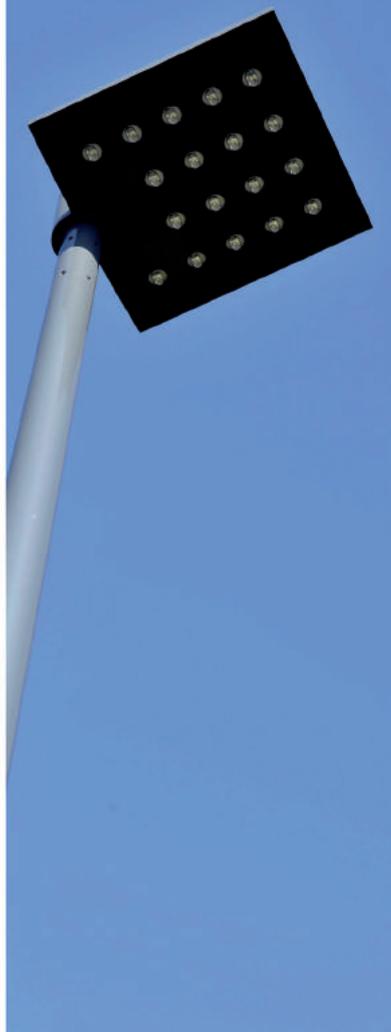
présenteront sous la forme d'une double crocse qui éclairera les deux voies de circulation.

S'agissant du boulevard Jean Moulin, deux lanternes seront installées sur chaque poteau de manière à éclairer à la fois la voie de circulation automobile et l'allée piétonne longeant le boulevard.

Les poteaux seront par ailleurs équipés d'origine d'un système permettant le branchement des prochaines illuminations de Noël.

Au total, ce sont 22 candélabres qui seront installés dans le secteur concerné, ce qui représente 44 lanternes. L'implantation des candélabres et le choix des lanternes résultent d'une étude photométrique dont le but était d'optimiser la qualité de l'éclairage.

Le chantier, dont le coût d'acquisition des matériels est en partie subventionné par la Fédération départementale de l'énergie, devrait, sous réserve des conditions météorologiques, être achevé pour la fin du mois de novembre.



Création d'îles flottantes sur le lac du Bord-des-Eaux

Chaque jour,
la municipalité améliore
votre cadre de vie !



Hénin phone :

Réparation et vente de téléphones mobiles

Installée depuis le 1er janvier 2016 au 52 place Jean Jaurès, cette boutique s'est déjà imposée dans le secteur et a trouvé sa clientèle.

Abdel Oudjama, son propriétaire, travaillait depuis 10 ans dans ce domaine, à Lens, et possède donc une réelle expérience dans la réparation de téléphones et de tablettes : un véritable plus pour conquérir et conserver la confiance de ses clients.

En 30 minutes, il peut changer votre écran de téléphone ; lorsque l'on peut patienter sur place, on est donc assuré de repartir avec l'objet réparé. Abdel a toutefois décidé de ne pas se limiter à l'activité de réparation et s'est diversifié en proposant également le déblocage de ces appareils électroniques, toutes marques confondues.

L'enseigne vend par ailleurs de multiples et variés accessoires de téléphone comme des pochettes, des pièces détachées et Abdel procède aussi à l'achat et à la vente d'appareils. Le choix des produits, très bien pensé, épate sa clientèle.

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 20 h sans interruption, sauf le vendredi où la boutique ferme ses portes entre 12 h 30 et 15 h, Hénin phone mise essentiellement sur l'expérience et la proximité. Forte de ces deux qualités, l'enseigne s'est fait une réputation de taille et une clientèle fidèle. Avec de beaux projets de développement en tête, Abdel ne compte pas en rester là et compte bien attirer une clientèle encore plus diversifiée et soucieuse de prendre soin de ses appareils électroniques – toujours plus sophistiqués.

Nous lui souhaitons une belle réussite !



52 place Jean Jaurès
09 82 25 96 23
Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 20 h
vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h

Hair Factory :

Salon de coiffure pour hommes et barbier

C'est dans un cadre à la décoration industrielle et bien pensée que vous accueillez Patrick Bloclet, le gérant du nouveau salon Hair Factory, inauguré le 30 septembre dernier.

Lors de cet événement, les commerçants d'Hénin-Beaumont et les représentants de la Municipalité ont été invités à découvrir cette nouvelle enseigne au décor plutôt inattendu mais d'un charme certain, autour d'un verre de l'amitié.

Si sa femme a développé un tout autre concept, fondé sur l'esthétisme et le glamour, dans une ville voisine, Patrick, lui, a choisi de cibler une clientèle masculine, autour de services très en vogue chez les jeunes urbains.

Outre la coiffure, le salon propose en effet des prestations de taille de barbe, encore peu répandues dans le département : la mode « hipsters », notamment, contribue à relancer cette activité. Intrigués par la présence d'une moto vintage dans la vitrine, les hommes entrent souvent par curiosité puis se laissent prendre au jeu. En un mois, une clientèle fidèle s'est déjà constituée et est prise en charge par trois employées diplômées.

Patrick a fait le choix de s'installer hors du centre-ville : pour ne pas concurrencer les coiffeurs exerçant dans ce secteur, mais aussi parce qu'il souhaite satisfaire les habitants vivant aux alentours immédiats du centre-ville.

Le salon accueille les clients avec ou sans rendez-vous, ces derniers pouvant être pris sur le site internet de l'enseigne.

J'achète à
Hénin-Beaumont

547 Boulevard Albert Schweitzer
03 61 00 41 45
Ouvert du mardi au vendredi
9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Samedi : 9 h - 18 h non stop
www.hairfactory.fr

AVIS AUX ELECTEURS :

PEUT-ON VOTER SANS AVOIR SIGNALÉ SON DÉMÉNAGEMENT ?

ATTENTION : Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du Code électoral. Elle est indispensable pour voter.

Les inscriptions et changements d'adresse déposés jusqu'au 31 décembre 2016 et validés par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Que vous ayez emménagé à Hénin-Beaumont depuis une autre commune ou simplement déménagé au sein de la ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie.

3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre changement d'adresse :

-sur place : au service « élections » de la mairie. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et

d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse ;

-par courrier : adresser au service « élections » le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- en ligne : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Que faire si vous avez été radié ?

En cas de radiation, vous ne pourrez pas participer au scrutin. Vous devez donc vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux prochaines élections. Si vous pouvez toutefois prouver que vous avez toujours une attache avec la commune, vous pouvez jusqu'au jour du scrutin vous rendre avec les documents nécessaires au tribunal d'instance pour solliciter votre réinscription.

Pour tout renseignement les agents du service « élections » sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville ou par téléphone 03 21 74 87 23 ou au 03 21 74 87 24.

Droit de réponse de la famille Binaisse-Gorillot

« Dans la « note du directeur de la publication » en page 38 du Magazine « Hénin-Beaumont c'est Vous ! » n° 25 du mois de septembre 2016, il est posé la question : « Pourquoi le mari de la fille de M. Binaisse a-t-il été embauché au SMT alors qu'il n'avait aucune compétence en matière de transports ? ». Monsieur Geoffrey GORILLOT répond qu'il exerce la fonction de chargé de mission accessibilité au sein du Syndicat Mixte des Transports depuis le mois de mai 2011, fonction à laquelle il a accédé au regard de sa qualification en tant que titulaire du diplôme technique européen de sécurité et de santé au travail et de son expérience en tant qu'ancien responsable sécurité du département Renault de la Française de Mécanique pendant deux années. »

« Dans la « note du directeur de la publication » en page 38 du Magazine « Hénin-Beaumont c'est Vous ! » n° 25 du mois de septembre 2016, il est posé la question : « Pourquoi la fille de M. Binaisse a-t-elle été embauchée en mairie de Montigny aussitôt après avoir été battue aux

Municipales ? » Madame Florence BINAISSE répond, d'une part, qu'elle n'a jamais pu être battue aux Municipales dès lors qu'elle a été élue aux élections municipales de 2009 et qu'elle se s'est pas représentée aux élections municipales de 2014, et, d'autre part, qu'elle n'a jamais été embauchée par la Mairie de MONTIGNY, étant employée par le Ministère de l'Education nationale depuis le mois de septembre 2008. Afin d'en attester, un certificat administratif émanant de Monsieur le Maire Bruno YARD de la ville de MONTIGNY-EN-GOHELLE en date du 5 septembre 2016 a été adressé à Monsieur Bruno BILDE en sa qualité de directeur de la publication. »

Note du directeur de la publication : la famille Binaisse confirme en tous points nos affirmations. Mme Binaisse a bien été battue aux dernières élections municipales, puisqu'elle n'a pas été réélue. Même si elle n'a pas été embauchée à la Mairie de Montigny-en-Gohelle, elle travaille dans les locaux de celle-ci. Le diplôme de sécurité de M. Gorillot, enfin, ne correspond en rien aux exigences normalement requises pour les fonctions qu'il exerce.

Mutuelle communale : la santé solidaire pour tous !

Lundi 18 octobre, 250 Héninois et Beaumontois étaient réunis à la salle des Fêtes pour la présentation du dispositif « Hénin-Beaumont, santé-solidarité ».

Face à la baisse constante des niveaux de remboursement du régime général de la Sécurité sociale, il est en effet aujourd'hui difficile de se soigner correctement sans une bonne complémentaire santé.

Steeve Briois a donc décidé de proposer aux Héninois et aux Beaumontois une offre mutualiste solidaire. C'est en jouant sur l'effet de masse que représentent les 28.000 habitants de la commune que cette nouvelle mutuelle peut proposer, pour un même niveau de couverture et de prestations, une cotisation souvent inférieure au tarif de votre mutuelle actuelle.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre aux permanences :

Salle Jean Moulin,
boulevard Jean Moulin
Lundi de 13 h 30 à 17 h 30

Salle Lalo,
rue Saint-Martin
Mercredi de 9 h à 12 h

Salle Delmotte,
rue Pierre Brossolette
Mardi de 14 h 30 à 17 h 30

Salle Polonia,
Espace Lumière,
rue Elie gruyelle
Vendredi matin
de 9 h à 12 h

DEMANDEZ VOTRE DEVIS GRATUIT

Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Retournez le coupon ci-dessous à :

La mutuelle communale « Hénin-Beaumont santé solidarité », hôtel de ville, 1 place Jean Jaurès, 62252 Hénin-Beaumont Cedex.

Personne 1 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Tél :

Personne 2 :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

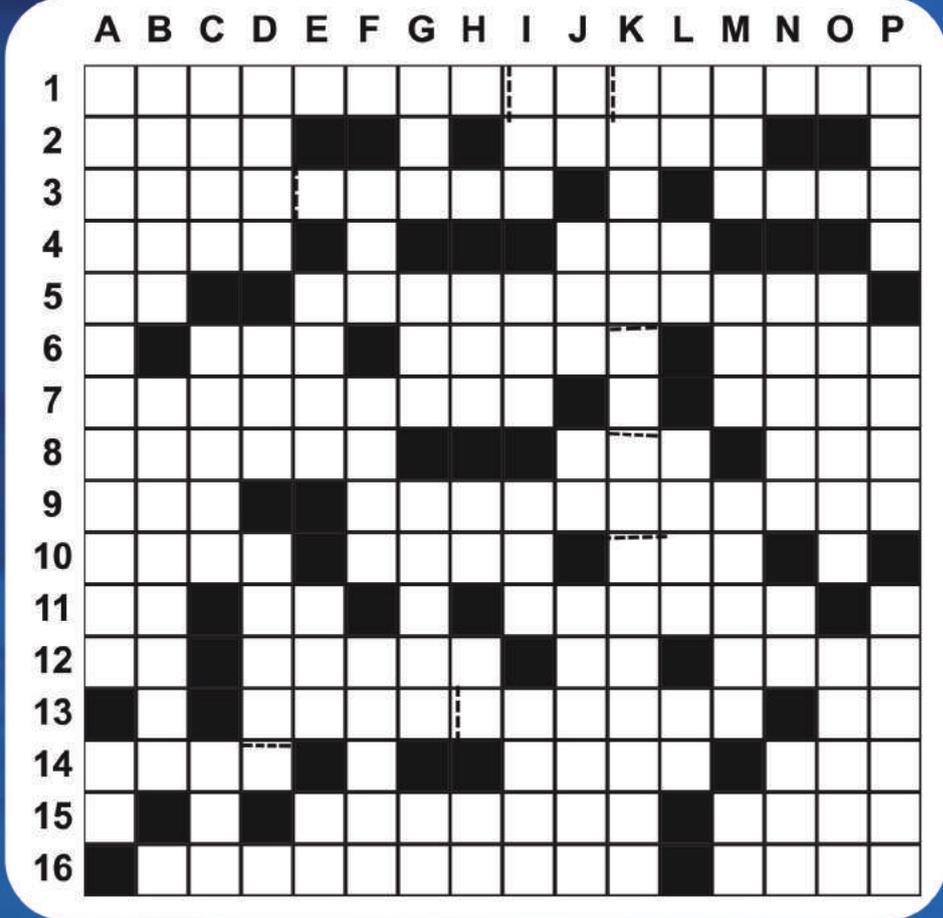
Courriel :

Enfants à charge de moins de 28 ans (Prénom suivi de la date de naissance ex : *Mathieu - 24/07/ 2001*) :

Avez-vous une mutuelle : oui non Date d'échéance de votre mutuelle :

Conformément à la loi informatique et libertés, les informations vous concernant sont destinées à Hénin-Beaumont santé solidarité. Elles pourront également être communiquées, sauf opposition de votre part à des organismes partenaires à des fins de prospection ou être utilisées pour le compte de ces derniers et vous pourrez ainsi recevoir leurs offres. Si vous ne souhaitez pas, cochez la case ci-contre Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, qui s'exerce auprès d'Hénin-Beaumont santé solidarité

La bataille de Verdun (le centenaire)



HORIZONTALEMENT :

1- Centenaire à commémorer pour surtout ne jamais oublier
 -2- En Etat en Asie - Boîte à ouvrage -3- Site important de la Bataille de Verdun - Peut être en première ligne sur le front -4- Orne la glace - Syndicat français -5- Initiales princières - Le point culminant de l'avancée allemande de la Bataille de Verdun -6- C'est tout naturel ! - A payé un lourd tribu pendant la Bataille de Verdun - Caisse à Champignon -7- Fort bombardé donc, dès le début de la Bataille de Verdun ! - Aussi fort que la précédente -8- Composés chimiques - Tout-petits qui mouillent leur lit - Mont grec -9- Maladies - Triste et célèbre tranchée -10- Victimes d'une tromperie - Va au fond du puits - Organisme de l'ONU -11- Sodium - Double voyelle - Reste devant Douaumont un haut lieu de la Bataille de Verdun -12- Titane - Village détruit lors de la Bataille de Verdun - Va à l'envers - Convertible -13- Une sacrée noria qui fut en bonne voie pour être célèbre ! - Un mot de choix -14- Mit à la bouche - Poussent dans les arbres - Triple consonne -15- Sa forêt ne fut pas épargnée par la Bataille de Verdun - Célèbre 304 ! -16- L'homme des tranchées - Demoiselle anglaise -

VERTICALEMENT :

A- L'intense Trommelfeuer du 21 février 1916 - Dit entre amis -B- Beau sentiment - Celui de Douaumont est, comme les autres, très émouvant -C- Mise sur la balance - Celle de Vauquois a connu de terribles combats en 1915 - Se retire de la vie active (se) -D- Pilier - Voyelles - C'est à vous, à la renverse ! -E- Piano - Préfixe urinaire - Altesse Royale -F- Suffixe - Missile stratégique - Refusera de passer à table -G- Mal retourné - Flotte africaine - N'a plus l'air renfermé - En gousse -H- Suffixe - Ancien oui - Sa Sainteté - Y'a un problème ! -I- Reste impayée - Un certain devoir - Dit quand on est sauvé - Dieu du Feu -J- Etre différent - Démonstratif - Toujours bornée - C'est un manque -K- Sonne, en 1916, la Bataille de Verdun -L- Pronom - Pilote de lignes - Récipient - Proche du docteur -M- Ligne partiellement en capitale - Retournées dans le Var - Buste - C'est la classe ! -N- Tapait du pied comme une bête - Voyelles - Porteur de couronne -O- Demandent des leçons - De Douaumont à Vaux, ils restent des monuments de la Bataille de Verdun -P- Ne pas reconnaître - Saxo inversé - Bois où Driant résista tout au début de la Bataille de Verdun -

Solutions du mois précédent :

HORIZONTALEMENT :

1- LAÏCITE - BAC -2- YS - ACONIER -3- COLLEGES - MON -4- O.E. - ECOLE (de la République) -5- EPI - E.V. -6- REPUBLIQUE (école) -7- REGI - II - U.D.R. -8- AY - ACADEMIES -9- PUBLIQUE (l'école) - DMI -10- EK - IE - SR - IT -11- YTTRIA - RASE -12- JULES FERRY -

VERTICALEMENT :

A- LYCEES - APE -B- ASO - RYUKYU -C- LOIRE - TL -D- CALE - EGALITE (des chances) -E- ICE - EPICIERS -FTOGE - AQ - IF -G- ENEC (cène) - BIDU - AE -H- ISO - LIEES -I- BE - LOI - RRR -J- ARME - QUID - AY -K- EUDEMIS -L- UNIVERSITE -



Salle du conseil municipal d'Hénin-Beaumont

Le maire fait gagner plus de 200.000 euros à la ville... La Voix du Nord vous le cache !

Lorsque Steeve Briois règle les problèmes et fait rentrer de l'argent dans les caisses de la ville, ça n'intéresse pas la *Voix du Nord*, pourtant présente lors du dernier conseil municipal, durant lequel cette affaire a été abordée.

Une censure d'autant plus étrange que la *Voix du Nord* se fait toujours l'écho du moindre petit problème, donnant souvent une grande résonance à des affaires dérisoires ou relayant des ragots de vulgaires commères sans jamais vérifier l'information, toujours dans l'unique but de nuire au maire d'Hénin-Beaumont.

Lors du conseil municipal du 7 octobre dernier, le maire a fait voter à l'unanimité la fin d'un précontentieux vieux de plusieurs années, mettant ainsi fin à une violation tant de l'occupation du domaine public que du Code des marchés publics. Un afficheur ne payait plus de redevance depuis des années et avait bénéficié de largesses lui permettant d'exercer sans mise en concurrence ! Une anomalie hallucinante que Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, a résolue au

bout de plusieurs mois de travail. Un protocole transactionnel permettant à la commune de toucher plus de 200.000 euros a mis fin à une situation aussi illégale qu'immorale !

Pourtant, la journaliste Anna Morello, présente lors de ce conseil, a décidé de censurer cette information. Interrogée par nos soins sur les raisons de cette odieuse censure, la *Voix du Nord* a osé répondre que la journaliste n'avait pas entendu (!!!) car il y avait du bruit.

Mais lorsque l'opposition a critiqué le maire, deux minutes plus tard, la journaliste a retrouvé soudainement sa capacité d'écoute et en a fait un long papier. Hénin-Beaumont est d'ailleurs la seule ville de la région où la *Voix du Nord* donne davantage la parole, dans ses comptes-rendus, à l'opposition (6 élus) plutôt qu'au maire et à son équipe (29 élus).

La preuve, s'il en fallait encore une, que l'agence Héninoise de la Voix du Nord est aux ordres de l'opposition.

La désinformation et la censure s'amplifient...

Après avoir boycotté les cérémonies du 8 mai et du 14 juillet, la *Voix du Nord* a censuré l'inauguration du Salon des beaux-arts, ainsi que l'ensemble des activités de la Semaine bleue. Une première dans l'histoire de la *Voix du Nord*, qui ne couvre plus la moindre manifestation à laquelle participe le maire. Une discrimination politique visiblement assumée, qui a pour victime les acteurs culturels et les seniors de notre ville.

Comme si cette censure ne suffisait pas, la *Voix du Nord* n'hésite pas à désinformer ses lecteurs, ainsi que l'a démontré un article consacré au Stade héninois et dans lequel le journaliste invente des chiffres et tronque les propos du président de l'association.

Nous avons proposé aux journalistes de la Voix du Nord de s'exprimer dans nos colonnes sur ces différents points. Ils ont refusé.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE LA CHARTE MA COMMUNE SANS MIGRANTS

Le 7 octobre dernier, Steve Briois a soumis au vote du conseil municipal une motion intitulée « Ma commune sans migrants ». La charte a été adoptée par l'ensemble des élus de la majorité, soit 29 voix sur 35.

Hénin-Beaumont s'engage :

- CHARTE -

« MA COMMUNE SANS MIGRANTS »

1-

Les communes signataires s'engagent à s'opposer à l'accueil des migrants consécutif à la mise en œuvre par l'Etat français de l'accord européen de relocalisation prévu par l'article 78 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ;

-2-

Les communes signataires s'engagent à s'opposer à l'accueil de migrants consécutif au démantèlement de la jungle de Calais ;

-3-

Les communes signataires s'engagent à ne verser aucune subvention aux associations dont l'objet social est de promouvoir l'immigration massive et/ou l'accueil de migrants en situation irrégulière ;

-4-

Les communes signataires s'engagent à s'opposer par tous les moyens légaux à l'installation de centres d'accueil et d'orientation (CAO) et/ou à l'extension d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;

-5-

Les communes signataires s'engagent à utiliser tous les moyens légaux afin d'obtenir l'évacuation des camps sauvages de migrants ou la cessation de toute emprise irrégulière par des groupes de migrants sur le territoire de la commune,

-6-

Les communes s'engagent à utiliser tous les moyens de communication à leur disposition pour faire connaître leur opposition à l'accueil de migrants sur leur territoire,

-7-

Les communes organiseront une réunion publique d'information à destination des administrés afin de les renseigner sur l'impact des politiques d'accueil des migrants et les raisons objectives qui motivent une opposition à leur accueil.

-8-

Adopté en conseil municipal, cette charte doit être communiquée aux représentants de l'Etat dans l'arrondissement et le département de la commune, au conseil départemental et au conseil régional dans lequel la commune a son siège.

Hénin-Beaumont refusera d'accueillir des migrants car :

- Cet accueil génère un coût financier et social que notre commune, soumise à la baisse des dotations de l'Etat, ne peut supporter sans augmenter la pression fiscale

- il est impensable de demander aux Héninois et Beaumontois déjà durement éprouvés par la crise économique et sociale de contribuer financièrement à l'accueil des migrants sur notre territoire

- l'installation de camps de migrants à proximité des coeurs de ville engendre des tensions graves avec les administrés de la commune, nuit à l'ordre public, asphyxie l'économie locale et menace l'exercice des libertés individuelles garanties constitutionnellement

- les corridors migratoires qui sont empruntés par des migrants permettent à des djihadistes de pénétrer sur le territoire de la République en vue de commettre des attentats contre notre population et il n'est pas exclu que certains soient infiltrés dans les groupes de migrants disséminés dans les centres d'accueil et d'orientation

- l'immigration massive nourrit les revendications communautaristes contraire aux principes de laïcité, principe que sont tenus de respecter les élus dans la mise en œuvre de leur politique municipale

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité. La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

Les tartuffes démasqués

Nous n'avons eu de cesse de vous mettre en garde contre les méthodes de l'opposition. Nous ne cessons de répéter que ces élus n'aiment pas notre ville (beaucoup n'y habitent d'ailleurs pas) et passent leur temps à la salir.

Ils osent se plaindre de l'insécurité, alors qu'ils ont voté contre la vidéo-protection de notre ville, contre l'armement de notre police municipale et qu'ils soutiennent la politique laxiste de François Hollande.

Ils osent se plaindre des commerces qui ferment dans notre commune, alors qu'à la communauté d'agglomération, leur majorité a refusé de soutenir le petit commerce d'Hénin-Beaumont en suspendant une subvention à un magasin du centre-ville s'appêtant à fermer !

Ils osent demander la suppression de toutes les manifestations de notre ville, mais se font prendre en photo au Salon de la Pologne !

Ils se plaignent de la voirie, mais n'ont pas voté l'investissement de centaines de milliers d'euros dans la rénovation de dizaines de rues.

Ils disent qu'Hénin-Beaumont n'est pas concernée par l'accueil des migrants, alors qu'ils ont organisé une conférence de presse au cours de laquelle la communauté d'agglomération et le député Kemel ont affirmé vouloir imposer des migrants à Hénin-Beaumont !

En conseil municipal, ils ne proposent jamais rien, hurlent, insultent le maire et les élus. Dans une vidéo qu'elle a diffusée, on entend Marine Tondelier crier dans un état d'hystérie avancée et interrompre le maire à chaque phrase en vociférant. Ne maîtrisant aucun dossier, Mme Tondelier préfère copiner avec les journalistes, prête à tout pour se faire de la publicité. Elle en est même à refuser l'installation d'antennes relais destinées à permettre aux Héninois et Beaumontois de recevoir leurs appels téléphoniques.

Ce spectacle pitoyable démontre que les membres de l'opposition ne sont pas à la hauteur. En commission, ils sont rarement là et le gendre de M. Binaisse ne vient même pas chercher ses dossiers à la poste. Leur incompétence est reconnue de tous, y compris de leurs propres soutiens qui leur conseillent d'être une opposition constructive. En vain. Tout critiquer et tout dénigrer est leur seul but.

Les élus d'opposition ne se vantent pas d'être à l'origine de la hausse de vos impôts locaux. Ainsi, ce sont les voix d'Eugène Binaisse et Marine Tondelier qui ont permis l'instauration de la scandaleuse taxe sur les ordures ménagères à la communauté d'agglomération. Vos impôts locaux augmentent à cause d'eux. N'hésitez pas à leur demander des comptes !

Durant tout l'été, ils ont défendu le burkini sur les réseaux sociaux tout en demandant l'interdiction de la crèche de Noël à Hénin-Beaumont. Comment des élus de la République peuvent-ils être aussi haineux envers leur commune et envers la France ?

Les élus de la majorité - contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Pompiers pyromanes

Prompt à fabriquer les peurs et les haines, pour ensuite nous vendre « la France apaisée », le maire FN d'extrême droite s'acharne sur les migrants avec une « charte » indigne de la République. « Ma commune sans migrant » déclare-t-il ! Mais de quoi parle-t-il ? A-t-on vu des foules déferler ? Le gouvernement règle le problème de Calais en proposant que les 10000 personnes qui y sont massées soient réparties sur tout le territoire français. Pour 36 000 communes, cela représente moins d'une personne par ville ! De plus, nous ne sommes pas inclus dans ce plan de répartition ! En réalité, cette campagne honteuse est montée de toutes pièces à des fins électoralistes. Pendant ce temps, on ne parle pas des projets inexistantes, des antennes téléphone installées n'importe où, de la voirie qui se dégrade, des commerces qui ferment en ville, de l'insécurité... Les migrants, c'est l'écran de fumée pour cacher une réalité beaucoup plus spectaculaire : la majorité FN est en échec et notre ville, hélas, ne se développe pas, n'avance pas. Eugène BINAISSE, Stéphane FILIPOVITCH, Geoffrey GORILLOT, David NOEL, Sandrine ROGE, Marine TONDELIER – groupe « Agissons Unis pour Hénin Beaumont »

Vos rendez-vous

Vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 et samedi 12 novembre

Festival Jazz & Blues (voir programme en pages intérieures)



Samedi 5 novembre

Concours de belote de l'Amicale de la ZAC : 13 h 30, salle Jean Moulin ; sur réservation au 06 82 08 56 24.

Bourse aux jouets de l'association les P'tits loups : de 9 h à 18 h, salle Jacques Prévert ; inscription au 07 68 30 38 86.

Repas du FC Beaumont : 20 h, salle Gustave Delmotte ; réservations au 06 09 55 57 23 ; tarif 10 €.

Gala du Boxing club héninois (voir programme en pages intérieures).

Samedi 5 et dimanche 6 novembre



Bourse aux oiseaux organisée par les Ch'tis seniors : de 9 h à 18 h, salle des Fêtes ; entrée gratuite.

Dimanche 6 novembre

Tournoi interclubs du Badminton club : de 9 h à 15 h, salle Tételin de l'Espace François Mitterrand.

Judi 10 et vendredi 11 novembre

Cérémonies du centenaire de la Première Guerre mondiale (voir programme en pages intérieures).

Vendredi 11 novembre

Compétitions régionales organisées par le Badminton club : de 9 h à 18 h, salles Wilquin et Tételin de l'Espace François Mitterrand.

Samedi 12 novembre

Randonnée « Hénin-Liétard – son histoire sous la grande guerre » : parcours de 5 km 9 h 30 / 11 h 30 départ de la mairie

Bourse aux jouets et aux vêtements de l'APE Jean-Jacques Rousseau : de 9 h à 18 h, salle des Fêtes ; renseignements au 06 74 36 41 60.

Bourse aux jouets et aux vêtements de Darcy en Folie : de 9 h à 18 h, salle Jacques Prévert ; inscriptions au 06 04 82 73 18.

Bourse aux vêtements de l'Union Fédérale : de 9 h à 18 h, salle Debeyre ; sur inscription au 07 83 57 46 86.

Dimanche 13 novembre

Journée d'information et de démonstration de cerfs-volants présentée par le Club Miztral cerf-volant : horaire à définir, salle Delmotte.

Bourse aux jouets et aux vêtements de Darcy en Folie : de 9 h à 18 h, salle Jacques Prévert ; inscriptions au 06 04 82 73 18.

Bourse aux jouets de l'Union Fédérale : de 9 h à 18 h, salle Debeyre ; sur inscription au 07 83 57 46 86.

Bourse aux jouets et aux vêtements de l'APE Jean-Jacques Rousseau : de 9 h à 18 h, salle des Fêtes ; renseignements au 06 74 36 41 60.

Mercredi 16 novembre

Repas du Club de l'Age d'Or : 12 h, Foyer Léon Jouhaux.

Vendredi 18 novembre

Quizz 2016 « Affûtez vos Baskets ! » organisé par le Lions club Porte de l'Artois : 20 h, salle des Fêtes ; tarif 10 €, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans ; renseignement au 06 12 98 33 36 ou au 06 72 27 86 44 ou par mail à heninbeaumontlions@gmail.com

Spectacle On est pas que des valises, présenté par Atmosphère théâtre : 20 h, l'Escapade ; tarif plein 11,5 €, réduit 9 € ; renseignements au 03 21 20 06 48.

Samedi 19 novembre



Spectacle Les Amoureux de la Madelon : 19 h 30, salle Wilquin de l'Espace François Mitterrand ; entrée gratuite ; renseignements au 03 21 74 99 99.

Bourse aux jouets et articles de puériculture de la grande récré de Pantigny : de 9 h à 17 h, salle Pantigny ; inscriptions au 06 09 30 24 35.

Samedi 19 et dimanche 20 novembre



Salon du mariage : de 10 h à 19 h, salle Polonia ; entrée gratuite.

Dimanche 20 novembre

Repas et spectacle cabaret du Fan Club

Jérémy Equeter : ouvert au public à partir de 12 h, spectacle à partir de 15 h 30, salle des Fêtes ; tarif 35 € ; sur réservation avant le 15 novembre au 06 17 40 75 15 ou au 06 29 83 40 59.

Bourse aux jouets et articles de puériculture de la grande récré de Pantigny : de 9 h à 17 h, salle Pantigny ; inscriptions au 06 09 30 24 35.

Championnat de cartel organisé par les Cracks de Mulot : de 9 h à 15 h, salle de javelot du stade Birembaut.

Week-end sportif en famille, matinée multisports Futsal, Tennis, Judo, Marche Nordique : de 9 h à 12 h, Espace François Mitterrand.

Mardi 22 novembre

Concert de la Sainte-Cécile par l'Ecole municipale de musique : 18 h 30, l'Escapade ; entrée gratuite ; renseignements au 03 21 74 99 99.

Vendredi 25 novembre



Inauguration du salon des Orchidées : 18 h 30, salle Polonia.

Samedi 26 novembre

Après-midi récréative du comité des fêtes de Festi.com.Hénin : de 14 h à 20 h, salle Jacques Prévert ; ouvert à tous ; renseignements au 06 66 93 13 51.

Samedi 26 et dimanche 27 novembre

Salon des Orchidées : de 10 h à 18 h, salle Polonia.

Dimanche 27 novembre

Tournoi interclubs du Badminton club : de 9 h à 15 h, salle Tételin de l'Espace François Mitterrand.

Mercredi 30 novembre



Loto Téléthon organisé par le Club de l'Age d'or : 14 h, Foyer Léon Jouhaux ; ouvert à tous ; renseignements au 06 73 09 80 40.

Spectacle enfants (plus de 3 ans) Boouuhh ! par la compagnie Balles et Pattes : 16 h, l'Escapade ; tarif plein 9 €, réduit 7 € ; renseignements au 03 21 20 06 48.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Service des Relations publiques au 03 21 74 87 27

Pour
NOËL
Offrez
du Bien-Être

e s p a c e

51

Spa, massage, bien-être, soins esthétiques...



Croisière Duo ou Évasion

2 accès spa (durée 1h)
2 Massages en Duo*
2 coupes de champagne offertes**
*durée duo: 30mn, évasion: 1h

Duo
120€

60€ par pers

Évasion
189€

94,50€ par pers



Soin Parent /Enfant

Soin massage du visage rituel fleurs de bali découverte
ou Massage du Dos relaxant et décontracturant de 30 mn en Duo
(face dorsale complète dos et jambes)

59€

au lieu de 78€

Coffret Découverte

39€

~~49€~~

- 1 coffret échantillon Cinq Mondes
- 1 prestation au choix parmi :

Massage du dos
Gommage du corps (purée de papaye
ou aromatique aux épices)
Soin main d'ange
Soin pied tendre
Soin massage Eclat du visage "Rituel Fleurs de Bali"
Tonic Spa



Coffret Bien-être

89€

~~115€~~

- 1 huile de massage Yuthika
- 1 prestation au choix parmi :

Massage (gamme noire hors Lomi Lomi)
Rituel du corps (1h30) Cinq Mondes
Rituel du corps (1h30) Espace 51
Soin-Massage du Visage Précieux
« Ko Bi Do » Anti-Age global



- **30%**
sur prestation
à partir de 60€

Code Promo Web
Noel30

ou
en magasin

DU 1/11/2016 au 30/11/2016

- **25%**
sur prestation
à partir de 60€

Code Promo Web
Noel25

ou
en magasin

DU 1/12/2016 au 19/12/2016

Découvrez Toutes Nos Prestations
à partir de 34 euros
Sur www.espace51.com



Espace51, 51 Bvd Gabriel Péri 62110 Hénin-Beaumont
03.21.43.26.03 - www.espace51.com
à proximité de l'ancienne poste et de Matouvu

